



REFERENDUM GEPP : ATTENTION DANGER

**NON
A LA GEPP !**

AVEC LA Cgt-FO, UN NON FRANC ET MASSIF SINON RIEN !

Ils ont osé... pour complaire à la direction, les 2 signataires minoritaires de l'accord GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) ont décidé de recourir à un référendum d'entreprise qui devrait être lancé d'ici la fin de ce premier trimestre.

Cet accord GEPP, c'est à terme la porte ouverte à un plan social à France Travail, quoi qu'en dise ou en pense le DGARH dans une vidéo mise en ligne sur l'intranet.

Le fait que cet accord ait été très largement rejeté par une écrasante majorité d'organisations syndicales à France Travail le démontre explicitement.

Et ce n'est donc pas pour rien que nous avons refusé de signer cet accord qui se résume à terme à changer de métier... ou prendre la porte !

Un accord qui sous couvert d'efficience commence par démanteler les Fonctions Support avant de s'attaquer au réseau, c'est bien la porte ouverte à la disparition programmée de notre service public de l'emploi.

On notera au passage que dans la même vidéo, le Directeur Général Adjoint RH affirme qu'il n'a pas la main pour appliquer cet accord autrement que grâce à un référendum, alors qu'il peut valablement le faire en recourant à des décisions unilatérales signées par le Directeur Général sauf une : le congé mobilité, celui-là même qui accompagne les salariés vers la sortie.

Une telle méconnaissance du droit a de quoi surprendre... **sauf quand cela tend insidieusement à légitimer le recours à un référendum visant à laisser à tous les agents le soin de tresser la corde pour aller se faire pendre ailleurs.**

Quel que soit votre métier, votre niveau d'emploi et votre lieu de travail, il n'y a strictement rien de positif pour vous dans cet accord.

Ceux qui oseraient vous prétendre le contraire le feront pour des motifs n'ayant strictement rien à voir avec vos intérêts matériels et moraux.

Dès à présent, la Cgt-FO vous appelle à voter **NON** à ce référendum pour valider un accord qui n'a pas d'autres ambitions que de se donner les moyens de mettre des salariés à la porte.

Car voter NON, ce sera avant tout voter POUR votre avenir professionnel !